

Info : Qui suis-je sur Internet ?

Info

Posté par : JerryG

Publié le : 8/9/2011 14:30:00

Le débat fait rage dans les colonnes de la « grande Presse », on ne parle que de facebook, et après s'être extasié sur ces mises en relations, sur ce partage d'informations des plus intimes aux plus banales, on s'offusque des drapages, des **dangers imminents et avérés de l'usurpation d'identité** ; un internaute a créé un site en se faisant passer pour un philosophe, lequel était choqué qu'on puisse lui voler son identité.

À

Les rumeurs les plus folles peuvent courir, les informations les plus fausses peuvent circuler ; À partir du moment où l'on sait qu'il y a du danger, (et le sait-on vraiment ?), on peut, toutefois relativiser ; Certes ; mais ne serions-nous pas plus rassurés, si nous pouvions rester maître de notre identité, c'est important tout de même, mon nom, mon visage, mon corps, mes idées, mes passions, mes amis, ma famille (extended) ;

Les solutions existent, elles sont vieilles comme le monde sur la forme remise au goût des nouvelles technologies : la carte d'identité . Pourquoi ne pas présenter sa carte d'identité pour créer et se connecter sur son espace électronique, pour se connecter sur son compte bancaire et faire un virement en totale quiétude.

La solution en deux mots : le certificat électronique, un fichier logiciel ou sur clé USB remis après des vérifications. Le nec plus ultra étant le certificat sur clé USB remis sous présentation de pièces d'identité par un organisme habilité. Pour certaines applications le fichier logiciel envoyé par internet après des vérifications de numéro de téléphone, pourraient suffire et serait déjà beaucoup plus sécurisé que les drôles de lettres à ressaisir pour entrer sur facebook ou les chiffres à cliquer sur une grille qui bouge (un clavier virtuel), ou encore le login mot de passe.

Ne tombons donc pas dans le fatalisme. Il est utile, voire primordiale, que tous les spécialistes de la sécurité de l'informatique s'expriment : « *l'usurpation d'identité n'est pas une fatalité sur Internet, le certificat électronique existe* » et en plus associé à des applications logicielles, il permet de signer des documents en avant la matérialisation ;

Nathalie Schlang, Directrice Marketing et Développement CertEurope